

*À chù dorme
un piglia pesci...*

*Celui qui dort
ne prend pas de poissons...*



2

LE MOT DU PRÉSIDENT

Gérard ROMITI



*Je vous souhaite la
bienvenue à bord de ce guide qui
va vous éclairer sur la pêche ar-
tisanale et traditionnelle Corse.*

*Grâce à lui, vous allez entrer
dans le monde de la pêche professionnelle et pouvoir
découvrir tous les secrets d'un métier transmis depuis
des décennies.*

*Plus qu'une profession, c'est une passion qui vous est
dépeinte.*

*Grâce aux pêcheurs, aux scientifiques et aux
amoureux de la mer, notre Méditerranée est encore
préservée et vivante.*

*Cette lecture va vous démontrer que la recherche
scientifique conjuguée au savoir-faire empirique des
pêcheurs est l'image réaliste du futur.*

*Vous allez percevoir que nous, pêcheurs profes-
sionnelles, sommes les sentinelles de la mer.*



3

LE COMITÉ RÉGIONAL DES PÊCHES MARITIMES ET DES ÉLEVAGES MARINS DE CORSE

SON CHAMP D'ACTION

Plus de 1 000 kilomètres de côtes, avec 42 ports ou points de débarquement, 200 navires et 300 marins pêcheurs et plusieurs fermes aquacoles.

SA COMPOSITION

1 président,
3 vice-présidents
(qui sont aussi les premiers prud'hommes).

8 commissions :

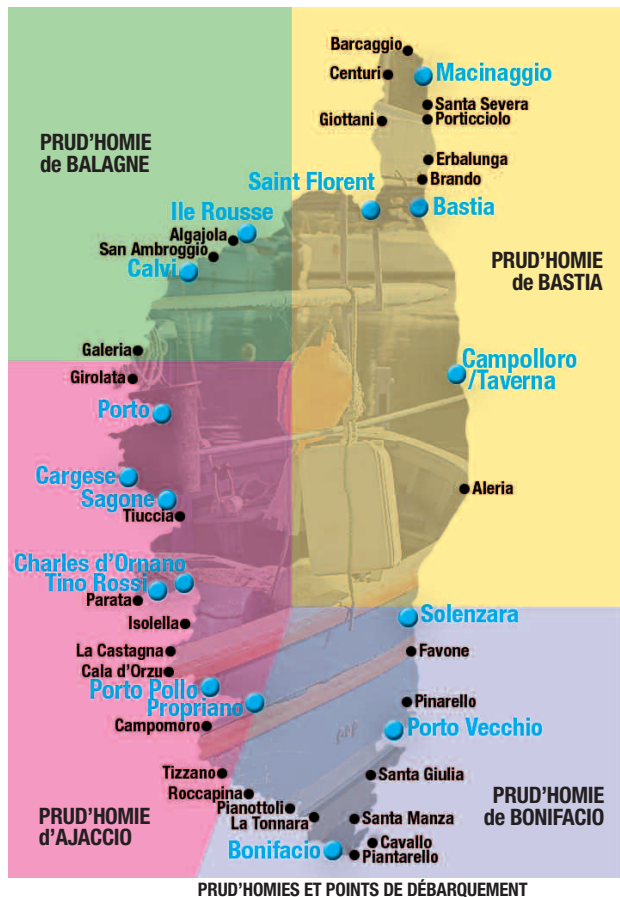
- Commission corail
- Commission environnement-plaisance
- Commission étangs
- Commission oursins
- Commission pélagiques
- Commission petits métiers côtiers
- Commission pluriactivités
- Commission sociale & retraités.

SON ACTIVITÉ

La pêche artisanale insulaire est une activité ancestrale, fruit du patrimoine historique et culturel de l'île.



4



La pêche corse est essentiellement une pêche traditionnelle dont les atouts sont la qualité, la fraîcheur et l'écoresponsabilité.

SES DIFFÉRENTS RÔLES

- Rester vigilant face aux constantes modifications législatives et réglementaires et surtout veiller à ce que celles-ci tiennent bien compte de la spécificité de la pêche corse.
- Être l'interface entre les pêcheurs et les différentes administrations.
- Représenter les marins pêcheurs au sein de toutes les instances traitant de l'espace maritime.

5

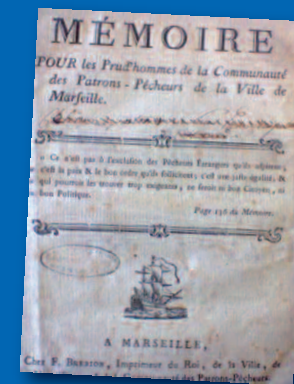
LES PRUD'HOMIES DE PÊCHEURS

De nombreux documents attestent qu'il faut remonter au Moyen-Âge pour retrouver la trace des premières communautés de pêcheurs en Méditerranée (à Marseille et Toulon).

Il s'agit donc de l'une des plus anciennes institutions corporatistes toujours existantes. Officiellement entrées dans le droit français en 1481 (sous le règne de Louis XI) puis supprimées à la Révolution, les prud'homies de pêcheurs ont retrouvé une reconnaissance juridique au XIX^e siècle (1859) à travers un décret impérial réglementant la pêche dans cet espace maritime, et leur déléguant notamment le pouvoir de rechercher et constater toutes les infractions concernant la pratique de cette activité.

Ce n'est qu'au milieu du XX^e siècle que les prud'homies ont, d'une certaine manière, perdu de leurs prérogatives, à travers des interprétations des textes visant à restreindre leurs attributions. Dans la mesure où cette institution n'est pas considérée comme indépendante de l'administration, la Communauté européenne ne lui reconnaît donc pas encore un statut de juridiction à part entière. Si elles n'ont eu qu'une vie très éphémère sur les autres parties du littoral français, les prud'homies de pêcheurs restent omniprésentes en Méditerranée (36 actuellement). On retrouve le même principe en Espagne, Italie et Grèce notamment.

À noter que c'est sur le modèle des prud'homies de pêcheurs qu'ont été institués, au XI^e siècle, les premiers "tribunaux des métiers" chargés de trancher les litiges entre artisans (en l'occurrence les ancêtres des conseils des prud'hommes, tels qu'ils fonctionnent aujourd'hui encore...).



REPÈRES CORSES

1801 : Création, à Bastia, de la première prud'homie corse des pêcheurs. Sa compétence s'étend sur l'espace maritime compris entre Miomo (tour génoise) et la limite sud de Ghisonaccia (étang de Palo).

1821 : Le roi Louis XVIII confirme le pouvoir de cette prud'homie, tout en précisant ses prérogatives et son mode de gestion.

1869 : La prud'homie d'Ajaccio voit à son tour le jour. En même temps, le fonctionnement et les règlements de ces structures connaissent des évolutions qui renforcent leur pouvoir.

1952 : La prud'homie de Bastia fait l'objet d'une extension sur la côte occidentale, de Centuri jusqu'à la limite d'Ajaccio.

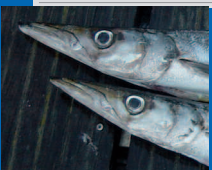
1971 : La section sud de la prud'homie d'Ajaccio et la section ouest de la prud'homie de Bastia deviennent des prud'homies à part entière ayant leur siège à Bonifacio et Calvi.

1993 : L'état redéfinit les nouvelles limites territoriales de toutes les prud'homies de Méditerranée (celles de Bastia sont étendues jusqu'à la rivière Solenzara).



LES ESPÈCES PÊCHÉES EN CORSE

| NOMS | NOMS CORSES | SAISON | ENGIN | QUALITÉ GASTRONOMIQUE |
|--------------------------|--------------------|---------------------------------------|----------------------|-----------------------|
| Anguille argentée | Anguilla | Mi-septembre à mi-février | Verveux | ** |
| Anguille Jaune | Anguilla | Mars à août | Verveux | ** |
| Araignée de mer | Gritta | Printemps | Nasse/filet trémail | *** |
| Barracuda | Alluzu di mare | Toute l'année | Filet trémail | ** |
| Baudroie | Pesciu Piscaghjolu | Toute l'année | Palangre | *** |
| Cernier commun | Lucerna | Toute l'année | Palangre | *** |
| Chapon | Capone | Mars à août | Palangre | ** |
| Chinchard | Solu | Toute l'année | Chalut/filet trémail | * |
| Corb | Corbu | Mars à août | Palangre | *** |
| Congre | Groncu | Toute l'année | Palangre | * |
| Denti | Denticciu | Mars à août | Palangre/filet | *** |
| Dorade coryphène | Urata | Toute l'année | Palangre | *** |
| Dorade Royale | Urata | Toute l'année | Palangre | *** |
| Espadon | Pesciu Sciarba | Pêche interdite mars octobre novembre | Palangre | *** |
| Homard | Licupantu | Mars à septembre | Nasse/filet | *** |
| Langouste | Lingusta | Mars à septembre | Nasse/filet | *** |
| Langoustine | Lingustina | Toute l'année | Chalut | *** |
| Liche | Leccia | Toute l'année | Palangre/senne | ** |
| Loup | Lavazzu | Toute l'année | Palangre/filet | *** |



BARRACUDA



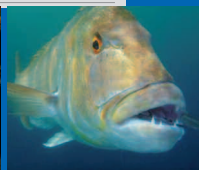
BAUDROIE



CHAPON



CORB



DENTI



6



| NOMS | NOMS CORSES | SAISON | ENGIN | QUALITÉ GASTRONOMIQUE |
|------------------------|--------------------|------------------|----------------------|-----------------------|
| Merlan | Nasilucciu | Hiver | Filet trémail | * |
| Merle | Merulu | Toute l'année | Filet trémail | * |
| Mérou | Lucernu | Toute l'année | Palangre/filet | ** |
| Mostelle | Mustella | Été | Palangre/filet | *** |
| Murène | Murena | Toute l'année | Filet trémail | ** |
| Oblade | Uchjata | Toute l'année | Filet trémail | * |
| Ombline | Umbrina | Toute l'année | Filet trémail/senne | *** |
| Pageot | Paragu | Été | Palangre | ** |
| Pagre commun | Paragu Praiu | Toute l'année | Palangre | *** |
| Poulpe | Polpu | Été | Filet trémail | ** |
| Raie | Raza | Toute l'année | Filet trémail | *** |
| Rascasse | Preti | Toute l'année | Filet trémail | ** |
| Rousette | Pesciu Gattu | Hiver | Filet trémail | * |
| Rouget barbet | Treghja | Toute l'année | Chalut/filet trémail | *** |
| Rouget de roche | Treghja di Scoghju | Toute l'année | Chalut/filet trémail | *** |
| Sabre argenté | Pesciu argentinu | Toute l'année | Chalut | ** |
| Saint Pierre | Sampetru | Mars à septembre | Chalut/filet trémail | *** |
| Sar | Saragu | Toute l'année | Palangre/filet | ** |
| Saupe | Sarpa | Toute l'année | Filet trémail | * |
| Seiche | Zepia | Mai | Filet trémail | ** |

La légende du SAINT-PIERRE

Le Christ dit à son apôtre Saint-Pierre d'attraper ce poisson afin de retirer une pièce d'or de sa bouche. La légende dit que ses doigts ont laissé une empreinte sur chaque côté du poisson sous forme de deux points noirs. On les distingue encore aujourd'hui...



7

ESPÈCES PÊCHÉES EN CORSE

| NOMS | NOMS CORSES | SAISON | ENGIN | QUALITÉ GASTRONOMIQUE |
|----------------------|----------------|----------------------|---------------|-----------------------|
| Seriole | Ciriola | Toute l'année | Palangre | ** |
| Sole | Lingua | Hiver | Filet trémail | *** |
| Thon albacore | Alilunghi | Selon réglementation | Palangre | ** |
| Thon rouge | Tonu Rossu | Selon réglementation | Palangre | ** |
| Turbot | Rumbu Bastardu | Automne | Filet trémail | ** |
| Vieille | Culumbinu | Toute l'année | Filet trémail | ** |
| Vive | Aragna | Toute l'année | Flet trémail | ** |

 LES AUTRES ESPÈCES ...



| NOMS | NOMS CORSES | SAISON | ENGIN | QUALITÉ GASTRONOMIQUE |
|---------------|----------------|----------------------|------------------|-----------------------|
| Corail | Curallu | Toute l'année | Plongée | non comestible |
| Huitre | Ostriaccia | Toute l'année | Conchyliculture | ** |
| Moule | Muscula | Toute l'année | Conchyliculture | ** |
| Oursin | Zinu | 15 décembre/15 avril | Plongée en apnée | ** |
| Violet | Limonu di mare | Toute l'année | Filet | * |



PRINCIPALES REGLEMENTATIONS EN COURS

| ESPÈCES | OUVERTURE PÊCHE AUTORISÉE | FERMETURE PÊCHE NON AUTORISÉE | OBSERVATIONS |
|--|--|--|---|
| OURSIN | 15 décembre | 15 avril | Plaisance : 3 douzaines/jour et /personne de +16 ans |
| LANGOUSTE | 1 ^{er} mars | 30 septembre | |
| THON ROUGE | à l'initiative de l'administration | à l'initiative de l'administration | Non-professionnels : faire une demande spécifique auprès de l'administration et détenir des bagues. |
| GRANDS MIGRATEURS Espadon, Thon blanc germon, Bonite à ventre rayé, Thonines, Brème de mer, Voilier, Saulis. | Espadon toute l'année | Espadon mars, octobre et novembre | |
| ANGUILLES JAUNES | 1 ^{er} mars au 15 juillet 15 août au 31 décembre | 16 juillet au 14 août janvier - février | |
| ANGUILLE ARGENTÉES | 15 septembre au 15 février | 16 février au 14 septembre | |
| MEROU | Interdit à la plaisance | | |



LICENCES DE PÊCHE

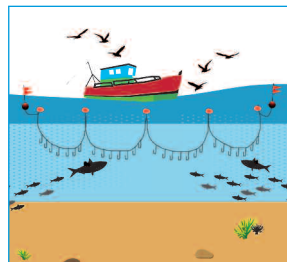
| | A.JACCIO | BASTIA | BONIFACIO | BALAGNE | TOTAL CORSE |
|--------------------------------|----------|--------|-----------|---------|-------------|
| Armements | 76 | 49 | 44 | 23 | 192 |
| Petits métiers côtiers | 75 | 43 | 39 | 22 | 179 |
| Petits métiers du large | 1 | 1 | 2 | 1 | 5 |
| Chalutiers | 0 | 5 | 3 | 0 | 8 |
| Corailleurs | 5 | 0 | 3 | 2 | 10 |





DIFFÉRENTES TECHNIQUES DE PÊCHE

Les techniques de pêche utilisées par les pêcheurs professionnels sont très diverses. Elles dépendent de la zone de pêche et des espèces ciblées.



PÊCHE À LA PALANGRE



LA PÊCHE À LA TRAÎNE

La pêche à la traîne est une méthode ancestrale pour prospecter de vastes étendues à la recherche de carnassiers actifs (Loup, Liche, Sériole, Barracuda, Bonite,...). Pour pratiquer la pêche à la traîne de nombreux leurres sont utilisables.

Il existe deux façons d'aborder la pêche à la traîne :

- la pêche à la traîne en directe : sans ligne de traîne ou lest supplémentaire sur la ligne recevant le leurre
- la pêche à la traîne à l'aide d'une ligne de traîne ou d'un lest sur la ligne de traîne.

LA PÊCHE À LA PALANGRE

La palangre est un engin de pêche sélectif basé sur la présence d'hameçons. Elle peut être calée à différentes profondeurs, suivant les espèces recherchées.

Il en existe de trois sortes :

- palangre de fond : maintenue sur le fond à l'aide d'ancrage
- palangre de surface : maintenue par des flotteurs
- palangre mixte.

La palangre est stockée sur une bassine d'une contenance de 50 à 100 litres.

Des appâts (poules, calamars...) sont attachés aux hameçons et permettent de capturer les poissons.

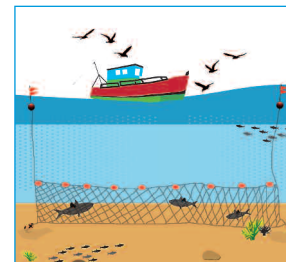
Le filage se fait dans le sens du courant, en respectant un angle constant entre le courant et le cap pour ne pas mêler la ligne mère et les hameçons.

La palangre est signalée en surface par des bouées repérées par l'immatriculation du bateau.



10

DIFFÉRENTES TECHNIQUES DE PÊCHE



PÊCHE AU FILET MAILLANT (CALÉ)



LA PÊCHE AU FILET MAILLANT

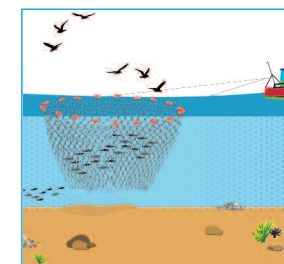
Les filets sont des pièges sélectifs. Le maillage du filet est adapté à la taille et à l'espèce recherchée. Il sélectionne donc une gamme de tailles de poisson recherché, laissant les juvéniles s'échapper et repoussant les trop gros. Trois types de filets sont principalement utilisés selon les espèces recherchées :

- filet calé : positionné vers le fond de l'eau, il est fixé par des ancres et tendu verticalement grâce à des bouées
 - filet trémail : il est formé de trois nappes adjacentes. Les deux nappes extérieures sont à larges mailles. La nappe intérieure est plus grande et à mailles plus petites pour retenir aussi bien les gros que les petits poissons.
 - filet monofil : une seule nappe.
- Il est d'usage de laisser le filet une journée.

LA SENNE COULISSANTE

Les sennes sont des filets rectangulaires utilisés en surface pour encercler les bancs de poissons préalablement détectés au sonar. La senne est mise à l'eau en tournant autour du banc de poissons.

À la fin de l'encercllement et afin d'éviter la fuite des poissons par le fond, le filet est fermé par le bas à l'aide d'un câble spécial appelé coulisse.



SENNE COULISSANTE

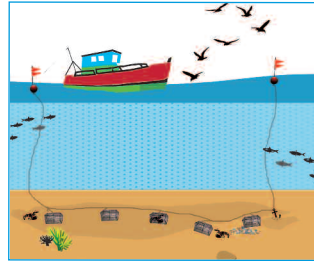


11





DIFFÉRENTES TECHNIQUES DE PÊCHE



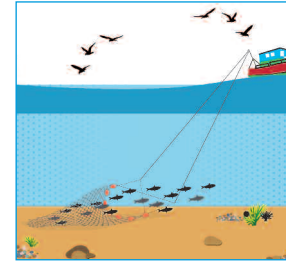
PÊCHE À LA NASSE (OU CASIER)

LA PÊCHE À LA NASSE (OU CASIER)

Les nasses sont des pièges déposés sur les fonds marins. En général elles sont constituées d'une structure rigide recouverte de filet, et d'une ouverture : la goulotte. En fonction du type d'espèce recherché, on utilise des nasses de formes différentes avec des appâts adaptés.

La majorité du temps, la pose de nasse se fait par filières, c'est-à-dire que les casiers sont reliés les uns aux autres et lestés pour bien reposer sur le fond. Les poissons, les crustacés ou les mollusques y entrent attirés par un appât.

Le relevage est effectué après avoir laissé les nasses au fond entre 24 à 48 heures, les espèces sont débarquées vivantes.



PÊCHE AU CHALUT

LA PÊCHE AU CHALUT

Le chalutier est un bateau de pêche qui remorque le filet appelé "chalut" qui est allongé et conique, c'est-à-dire en forme d'entonnoir. Il peut traîner son chalut entre deux eaux (chalutage pélagique) ou sur le fond (chalutage de fond).

- Le **chalut pélagique** : il permet de pêcher les poissons de pleine eau (espèces pélagiques vivant en bancs concentrés) comme la sardine et les anchois.
- Le **chalut de fond** : il est tracté par un seul navire et est relié au bateau par des câbles. Des plaques appelées "panneaux divergents" sont placées à l'avant du chalut et permettent de l'ouvrir. Il permet de cibler les espèces dites "benthiques", c'est-à-dire qui occupent les fonds marins comme la sole, la langoustine ou la baudroie.



LE VERVEUX

Le verveux est utilisé depuis la fin des années 60 pour la pêche à l'anguille à l'embouchure des étangs. C'est un filet pliant qui a la forme d'une longue nasse, cylindrique ou conique, monté sur une structure rigide. Le filet est soutenu en rond, qui diminue par degrés, donne l'entrée au poisson par l'extrémité, où il est retenu par des pointes qui l'empêchent de ressortir.





LA FLOTTILLE



CHALUTIER

LE CHALUTIER

Le chalutier est un bateau de pêche qui doit son nom au filet qu'il utilise : le chalut. Il en reste très peu en Corse : moins d'une dizaine sur la côte orientale de l'île.

LA FELOUQUE

Les felouques "occidentales" sont issues des felouques arabes côtières, notamment celles utilisées par les pirates barbaresques. La felouque corse ne dépasse guère les 7 mètres. C'est une grande chaloupe aux formes de galées. Son gréement très rudimentaire est facile à manœuvrer et l'équipage peut se réduire à deux hommes, voir un seul pour les versions à un mât. Bien que capables d'affronter la pleine mer, ces embarcations servaient cependant au transport côtier, à la liaison, au déchargement et à la pêche. Il existe encore quelques felouques de pêche, motorisées, et on peut en particulier en admirer dans le port d'Ajaccio.



FELOUQUE



14



LE POINTU

Le pointu désigne une famille de barques de pêche en bois, traditionnelles de la mer Méditerranée. Ces navires qui arpentent nos côtes n'ont pas changé de forme de coque depuis deux millénaires. Ce sont les plus nombreux utilisés en Corse).



POINTU

LA VEDETTE

Le métier de charpentier de marine n'existe plus en Corse. C'est donc pour cela qu'aujourd'hui, dans les ports, on trouve de plus en plus de vedettes, en remplacement des bateaux en bois.

LES PLATES

Comme leur nom l'indique, ces navires sont à fond plat et sont uniquement utilisés dans les étangs salés de la côte orientale de l'île, notamment pour la pêche aux anguilles et l'exploitation aquacole (huîtres, moules, bars, loups, dorades).



VEDETTE



15





LE MÉTIER DE CORAILLEUR



Dix autorisations existent en Corse pour pêcher le corail. Ce chiffre va diminuer dans les années à venir, car les autorisations des corailleurs partant à la retraite ne seront pas renouvelées.



Pour exercer le métier de corailleur il faut être marin et scaphandrier. Pour trouver l'endroit où il va plonger, le corailleur recherche le site sur son bateau à l'aide d'un sondeur, qui sonde le relief de fond.

Une fois le rocher détecté et balisé par la sonde, il plonge avec deux bouteilles d'air comprimé de 18 litres, gonflées à haute pression. La réglementation autorise une plongée de 50 à 90 mètres de profondeur.



Lorsque la roche est porteuse de corail, il le détache à l'aide d'une marteline. Il est interdit de collecter des coraux dont la base de la colonie mesure moins de 7 mm de diamètre.

La remontée se fait par palier et la décompression s'effectue relié au bateau à l'oxygène pur. Le corail est ensuite nettoyé de toutes ses impuretés et séché pour être par la suite vendu à des acheteurs spécialisés).



Le Corail rouge



Le corail rouge, appelé "sang de la mer", a la réputation, en Corse, de protéger

du mauvais sort. C'est pourquoi on offre aux nouveau-nés une main en corail dite "figa", afin de leur porter bonheur.

L' AQUACULTURE EN CORSE



L'aquaculture corse est répartie sur tout le littoral de l'île, et principalement dans le sud de la Corse.

L'activité concerne 2 filières :

- la filière conchylicole (moules et huîtres), installée sur les étangs de la côte orientale (Diane et Urbinu)
- la filière piscicole, qui produit 3 espèces, à savoir le loup (bar), la dorade royale et le maigre. Gloria Maris, le plus gros site de production piscicole en mer ouverte (le deuxième en France) est installé en baie d'Ajaccio



Gloria Maris, baie d'Ajaccio.





LE PESCA TURISIMU



Le Pesca Turisimu est une activité touristique novatrice dans le cadre du développement durable local maritime. Elle permet aux pêcheurs de vous embarquer à bord de leurs bateaux pour découvrir leur quotidien le temps d'une sortie en mer.

■ Où le pratiquer ?

Le Pesca Turisimu se pratique uniquement dans certains ports de Corse, grâce à l'adhésion de certains patrons pêcheurs et suivant la capacité d'accueil de leur bateau.

■ Quelques conseils avant d'embarquer

Il est important de bien suivre les directives du patron pêcheur qui est le seul maître à bord, sur le comportement à adopter sur le navire tout au long de la sortie en mer.



Voir le règlement de l'activité du Pesca Turisimu sur le site www.crpmem-corse.com



STARESO

STATION de REcherches Sous-marines et Océanographiques

Fondée à Calvi en 1972, par l'Université de Liège (Belgique), c'est maintenant, depuis 1989, une station marine corse dont l'objet social et les activités restent clairement les recherches fondamentales et appliquées et les formations scientifiques en sciences de la mer et de l'océan.

- Dès l'origine, STARESO a été conçue comme une plateforme scientifique et technique, posée sur l'eau, offrant un accès exceptionnel direct à la mer sur un site marin particulièrement préservé. Port abri dédié, plateforme de plongée, moyens à la mer, équipements de recherches, laboratoires secs et humides, salles de cours et de conférences, et infrastructures d'hébergement, forment un ensemble autonome, scientifiquement fonctionnel toute l'année.
- En science halieutique, STARESO collabore étroitement depuis 15 ans avec le CRPMEM, au suivi des ressources de la pêche en Corse, incluant des études de la dynamique des populations pêchées et des processus de recrutement. La STARESO réalise aussi l'évaluation de l'impact environnemental de l'aquaculture en Corse).



STELLA MARE

Le CRPMEM de Corse, a toujours eu à cœur de pratiquer une pêche durable. Pour ce faire, il exerce depuis de nombreuses années un partenariat solide avec l'Université de Corse. Partenariat qui a débouché sur la création de la plateforme marine Stella Mare.



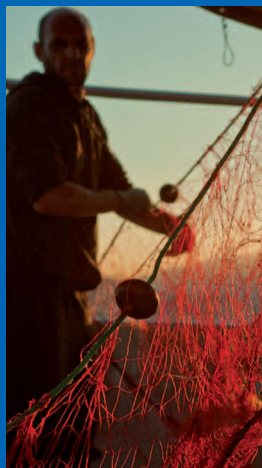
Les ressources halieutiques littorales et marines doivent être aujourd'hui gérées comme un patrimoine précieux.

Grâce à Stella Mare, l'Université de Corse s'y intéresse et vise à apporter des solutions concrètes sur la problématique de la préservation et de l'exploitation éco-soutenable des ressources naturelles littorales, en associant les concepts et les outils de l'ingénierie écologique marine et littorale au service de la pêche artisanale et de l'aquaculture.

Le projet "Stella Mare" est centré sur la protection, la valorisation et la gestion intégrée de certaines ressources naturelles de grande importance économique et/ou patrimoniale, ciblées par rapport aux attentes des professionnels corses de la mer (pêcheurs, aquaculteurs et gestionnaires de l'environnement).

COMMENT DEVENIR PÊCHEUR PROFESSIONNEL ?

Le lycée maritime de Bastia propose plusieurs formations pour ceux qui souhaiteraient s'orienter vers le métier de pêcheur professionnel.



Devenir MARIN pêcheur

EN FORMATION INITIALE

CAP de Matelot

- Lieu : Lycée maritime de Bastia
- Inscription : à partir de 15 ans
- Formation : CAP Matelot
- Durée : 2 ans.

BEP Pêche

- Lieu : Lycée maritime de Bastia
- Inscription : à partir de 15 ans (3^e des collèges)
- Formation : BEP Pêche
- Durée : 2 ans.

EN FORMATION CONTINUE

Certificat d'Initiation Nautique (CIN)

- Lieu : Lycée maritime de Bastia
- Inscription : à partir de 20 ans
- Formation : CIN
- Durée : 2 mois

NB : Après 12 mois de navigation, le titulaire du BEP Pêche peut exercer les prérogatives de patron pêcheur.



Devenir PATRON pêcheur

EN FORMATION INITIALE

BAC PRO CGEM option Pêche

- Lieu : Lycée maritime de Bastia
- Inscription : à partir de 15 ans (3^e des collèges)
- Formation : BAC Pro Pêche
- Durée : 3 ans
- Navigation : 6 mois de navigation pour l'obtention du Brevet après le BAC Pro.

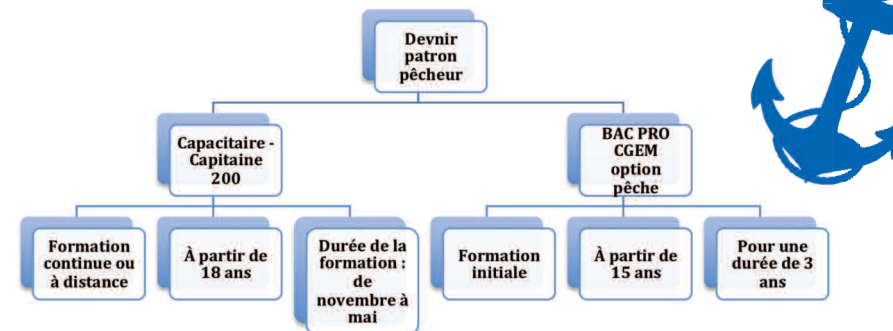
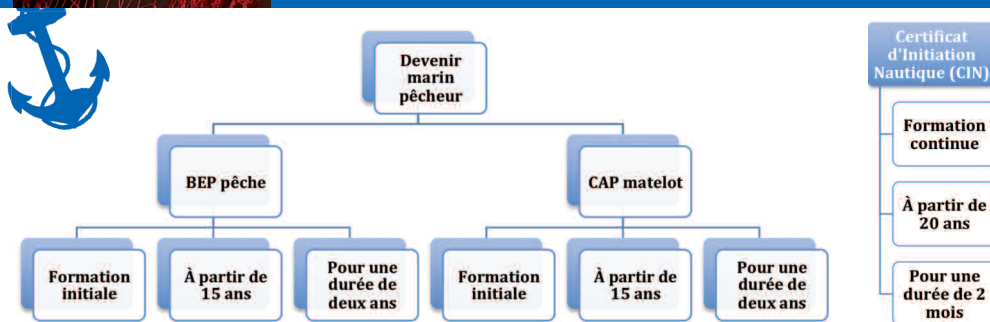
EN FORMATION CONTINUE

Capacitaire - Capitaine 200

- Lieu : Lycée maritime de Bastia
- Inscription : à partir de 18 ans
- Formation : Capitaine 200 en continu ou à distance
- Durée : de novembre à mai en formation à distance
- Navigation : 12 mois après l'obtention du diplôme.

R É F O R M E

À partir de septembre 2016, la formation de Capitaine 200 Pêche ne sera accessible qu'aux candidats titulaires d'un certificat de matelot pont (qui va remplacer le CIN) et justifiant de 6 mois de navigation effective.



GUIDE
LA PÊCHE
CORSE
a pesca
corsa



L'appli cation
CRPMEM
Corse



- vous géolocalise à travers la Corse
- trouve les sites de débarquements les plus proches, (vente de poissons)
- situe le bateau "Pesca turisimu" qui peut vous embarquer
- recommande un restaurant garantissant une pêche locale
- signale les promotions ou les gros arrivages de poissons frais sur le marché (Push)
- permet d'être au courant de toute l'actualité de la pêche corse en temps réel
- fait le lien avec le compte Facebook du CRPMEM Corse et son site internet
- vous documente sur les méthodes de pêche utilisées, la flotte corse, et les espèces pêchées en Corse
- renseigne sur les modes de gestion professionnels et les structures qui les accompagnent.



Remerciements

à Francesca Andreani, étudiante en Master II de Sciences de l'Information et de la Communication, appliquées aux ressources patrimoniales des territoires, à l'Université de Corse, pour ses compétences et son souci du détail dans ses recherches...

RÉDACTION : CRPMEM de Corse

PHOTOS : Jean-Paul Ridolfi

GRAPHISTE : Françoise Pomella

IMPRESSION : Imprimerie du Pôle

Date édition Mai 2015





GUIDE LA PÊCHE CORSE a pesca corsa



GUIDE LA PÊCHE CORSE a pesca corsa

COMITÉ RÉGIONAL
DES PÊCHES MARITIMES
ET DES ÉLEVAGES MARINS
DE CORSE

